

Comme les temps sont changés ! : (une page d'histoire)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 24

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quand l'opinion est bouena, l'est bon dè la rinforcî quand mémo; po cein foudràî dâi z'ècllierbotâîes, et quand on fâ 'na bouna eintreprâisa, n'èin faut pas demouâdrè; et se iavâî dè la tisanna dè tétu, foudràî s'èin gonelliâ coumeint dâi tâta-vin, tu lè dzoî. On vâi avoué grand pliési lè tenâbliès dè la Recafaïoûla, académie po lo patois, iô l'est que lè brâvès dzeins que lâi vont travaillon po ne pas lo laissi paidrè. Po lè manteni et lè rinforcî dein lâo bouenès idèes, lâo soito fouâce traclliâies dein lo 70 dè la Coûta ao bin dè Lavaux, et fouâce ècllierbotâîes dein lo 65 d'Yvorne. A. P.

Chignons, perruques et toupets.

Nous demandons pardon à nos lectrices pour les détails un peu prosaïques que nous donnons plus bas sur la chevelure; puissent-ils ne pas trop dé-sillusionner tant de jeunes cœurs qui soupirent et qui s'exaltent à la vue de ces longues et blondes tresses que nous voyons chaque jour flotter sur les épaules de nos jeunes dames et demoiselles.

Voici ce que dit à ce sujet une statistique que nous empruntons à bonne source. C'est impitoyable, cruel, mais c'est vrai :

« Il résulte des comptes-rendus des opérations commerciales de Marseille que, pendant l'année dernière, il est entré dans ce port 75,000 kilogr. de cheveux provenant des contrées levantines de l'Asie Mineure, de l'Égypte, de l'Indoustan, de la Chine, de l'Italie, de l'Espagne.

Mais ce n'est là que le chiffre de l'importation faite par Marseille. Ce serait bien autre chose, si l'on ajoutait celui de l'emploi total de la fabrication annuelle des faux cheveux en France. Sait-on à combien s'élève ce chiffre? A 130,000 kilogr., soit 130 tonnes, soit le poids équivalent à celui de près de quatre locomotives. Il est entendu que ce poids s'applique aux cheveux provenant de personnes auxquelles, vivantes, on achète la chevelure, ou auxquelles, mortes, on la taille; car il est une autre catégorie de cheveux dont il sera dit quelques mots plus bas.

Toute cette marchandise capillaire, travaillée, crépée, peignée, cardée, transformée en chignons, perruques, tresses, nattes et bandeaux, etc., donne lieu à une exportation qui produit près de 1,500,000 francs, et qui est prise en presque totalité par l'Angleterre et les États-Unis.

On sera bien étonné d'apprendre que ce chiffre fabuleux de kilogrammes de cheveux provenant de tous les pays et récolté en France même, sur des têtes vivantes ou mortes, est insuffisant aux besoins de la mode, aux frénétiques exigences de la chevelure du beau sexe.

Oui, ces 130,000 kilogrammes, ces montagnes de cheveux sont loin d'être à la hauteur de la consommation; il faut faire appel à une autre source, à une autre industrie productive, et cette autre industrie, c'est Paris d'abord et quelques grandes villes qui la pratiquent. C'est le philosophe noc-

turne, le chiffonnier, qui est le fournisseur supplémentaire des matières nécessaires à l'ornement occipital de nos élégantes. Voyez, dans son sac crasseux, des poignées de petits paquets de papier. Ce sont les résidus de la toilette de Paris.

Voici des cheveux de bourgeois. En les retirant du démêloir, elles les enroulent, les enveloppent dans le papier à papillottes et les jettent dans les balayures que l'on dépose à la rue. Ceux-ci proviennent de domestiques qui habitent les étages élevés et qui les jettent par la fenêtre: ils tombent sur le sol; l'eau du ruisseau ou la boue du pavé les arrête et les fixe, et le chiffonnier ramasse les uns et les autres.

Tels que vous les voyez, c'est à ne pas les tenir avec des pincettes, n'est-ce pas? on croit que ce n'est bon à rien. Eh bien! c'est avec ces hideux rebuts que l'on fabrique ces nattes luxuriantes, de toutes les couleurs, de toutes les longueurs pour les femmes, et ces toupets séducteurs pour les céladons plus galants que de raison.

Ces déchets, en apparence sans valeur, peuvent se vendre 5 et 6 fr. de kilogramme. Il y a, pour les acheter, des chiffonniers spéciaux qui les revendent aux petits marchands de cheveux, lesquels les travaillent et les cèdent à leur tour aux marchands en gros, qui les débitent aux perruquiers et aux coiffeurs, et les expédient en province et à l'étranger.

Telle est l'industrie grâce à laquelle la France peut livrer à la consommation intérieure et à l'exportation des milliers de chignons du meilleur goût. »

Comme les temps sont changés!

(Une page d'histoire.)

Le général Bonaparte venait de faire subir à l'Autriche des défaites écrasantes, lors de sa première campagne d'Italie, en 1797. Le conquérant, descendant à pas de géant du haut des Alpes, marchait résolument sur Vienne, lorsque intervint le glorieux traité de Campo-Formio. Par ce traité, dont Bonaparte signa les préliminaires, sans trop se préoccuper de l'opinion du Directoire, l'empereur d'Allemagne abandonnait à la France toutes ses possessions des Pays-Bas et consentait à ce que *le Rhin devint la limite de la République sur les frontières de l'Est et du Nord*. Il renonçait à la Lombardie et recevait en échange les États de terre ferme de la république de Venise, que Bonaparte venait de démembrer.

Le Directoire ne vit pas sans alarmes un jeune général, porté au premier rang par une seule campagne, décider arbitrairement de la guerre et de la paix; mais l'opinion publique exaltait ses triomphes, et le Directoire n'osant le désavouer, voulut paraître s'associer à sa gloire, en lui accordant, à Paris, des honneurs qui n'avaient, jusqu'alors, été rendus à aucun général.

Il fit préparer une fête triomphale pour la remise du traité de Campo-Formio. Cette imposante cérémonie eut lieu dans la cour du palais du Luxem-

bourg. Les directeurs, vêtus en costume romain, siégeaient au fond, sur une estrade, au pied de l'autel de la patrie. Autour d'eux, les ministres, les ambassadeurs, les membres des deux conseils, etc., etc. Sur leurs têtes flottaient d'innombrables drapeaux. Tous les cœurs étaient dans l'attente, lorsque, aux sons d'une musique guerrière, au bruit répété du canon et des acclamations de la foule, s'avança celui qui avait signé cette paix glorieuse après l'avoir conquise.

Bonaparte parut, accompagné de Talleyrand, ministre des affaires étrangères. La taille grêle et délicate du jeune vainqueur offrait un contraste avec l'idée que ses exploits gigantesques avait fait concevoir de sa personne; mais son œil ardent, son visage pâle et romain, dont tous les traits portaient l'empreinte d'une volonté forte et du génie, produisirent sur l'assemblée une sensation indéfinissable. A sa vue, les cris de *Vive la République! Vive Bonaparte!* se confondirent. Talleyrand, dans un discours concis, loua la modestie du vainqueur, qui rapportait toute sa gloire, non à lui, mais à la révolution, aux armées de la grande nation. Bonaparte prit ensuite la parole: « Citoyens, dit-il, vous êtes parvenus à organiser la grande nation, dont le territoire n'est circonscrit que parce que la nature en a posé elle-même les limites. J'ai l'honneur de vous remettre le traité de Campo-Formio. La paix assure la liberté, la propriété et la gloire de la République. Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur de meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre. »

Barras répondit; et comme rien ne paraissait alors impossible à la France victorieuse, qui ne pouvait s'arrêter en si beau chemin, il montra les îles Britanniques au jeune héros, comme un champ fécond en nouveaux triomphes. Un projet de descente en Angleterre ne tarda pas à être décidé, et des officiers français, se trouvant alors à Bâle, moissonnaient d'avance les lauriers, et chantaient, après leur dîner, les couplets suivants, qui ne peuvent manquer d'amuser un instant nos lecteurs:

AIR: *Du pas redoublé de l'infanterie.*

Soldats, le bal va se rouvrir,
Et vous aimez la danse:
« L'Allemande » vient de finir
Mais « l'Anglaise » commence.
D'y figurer, tous nos Français
Seront, parbleu, bien aises;
Car ils n'aiment pas les Anglais
Ils aiment les Anglaises.

Le Français donnera le bal,
Il sera magnifique;
L'Anglais fournira le local
Et paiera la musique;
Nous, sur le refrain des couplets
De nos rondes françaises,
Nous ferons chanter les Anglais
Et danser les Anglaises.

D'abord, par le pas de Calais,
On doit entrer en danse;
Le son des instruments français
Marquera la cadence;
Et comme l'Anglais ne saura
Que danser les « Anglaises, »
Bonaparte lui montrera
Les figures françaises.

Allons, mes amis, le grand rond,
En avant, face à face,
Français, là-bas, restez d'aplomb,
Anglais, changez de place;
Vous, monsieur Pitt, un balancé,
Pas de côté... croisé... chassé,
C'est la danse française.

Commis-voyageurs. — C'est un premier lundi de mai; ils sont là deux dans un hôtel, à Lausanne, languissant d'avoir leur dîner et tempérant leur impatience au moyen d'un *vermouth*. Tout-à-coup l'air est ébranlé par les ondes sonores jaillissant du bourdon de Notre-Dame, qui entonne l'hymne du rappel de nos députés à l'assemblée législative.

— Tiens, il paraît qu'il y a une fameuse cloche à Lausanne!

— Affaire de cinq cent-mille quintaux.

— Alors si ce n'est q'ça, ce n'est rien à côté de celle de Moscou.

— Vraiment! Est-c'qu'il y a que'q'chose de chic dans c'tarticle par là?

— Mon cher, la cloche de Moscou est si grosse qu'on ne la sonne qu'une seule fois dans l'année, le jour de Pâques; eh bien! figurez-vous que le son s'en entend encore à la Pentecôte.

Un paysan, qui n'avait que des idées confuses sur les affaires d'Orient, apprend tout à coup que le sultan a été détrôné. Il questionne alors un voisin sur cet événement inattendu, et ce dernier lui explique en quelques mots que ce sont des étudiants qui ont provoqué la révolution et amené la chute d'Abdul-Aziz.

L'autre ajouta en patois:

Tè bombardâi po d'âi-Tsofingiens... Vont bin fé!

La livraison de juin de la Bibliothèque universelle et revue suisse contient les articles suivants: I. Sainte-Beuve à Lausanne et dans sa jeunesse. Détails biographiques inédits, par M. Juste OLIVIER. (Deuxième partie.) — II. Le mouchoir brodé. Récit viennois, par Mme Berthe VADIER. (Troisième et dernière partie.) III. — Contes et chants populaires français, par M. Charles MARELLE. (Troisième et dernière partie.) — IV. Alexandre Vinet par Ed. TALLICHET. (Deuxième partie.) — V. Scènes de la vie rurale en Ecosse. Catherine Rose et « ses enfants », nouvelles. — VI. Chronique parisienne. — VII. Chronique anglaise. — VIII. Bulletin littéraire et bibliographique. Méline, par Mme Louisa SIEFERT.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, Lausanne.

PAPETERIE L. MONNET

PAPIER POUR FLEURS

Lanternes vénitiennes, ballons et petites bougies pour illumination.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY